

Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires

Procès-verbal de la réunion tenue les 10 et 11 janvier 2003

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) tenue à Toronto (Ontario) les 10 et 11 janvier 2003. La réunion a débuté à 15 h le 10 janvier et s'est terminée à 16 h le 11 janvier 2003.

Sont présents

Conseil consultatif :

M. David Crombie	Président
M. David Cameron	Membre
M ^{me} Helen Cooper	Membre
M. Gordon Cressy	Membre
M. Derek Lister	Membre
M. Donald Obonsawin	Membre
M. Daniel Rozon	Membre

Est excusé :

M. Fred Gilbert	Membre
-----------------	--------

Sont aussi présents :

SGDN :

M ^{me} Elizabeth Dowdeswell	Présidente
M ^{me} Kathryn Shaver	Secrétaire
M ^{me} Donna Pawlowski	
M ^{me} Jo-Ann Facella	
M. Mike Krizanc	

Autres invités :

M. Blair Seaborn	(Point 2 de l'ordre du jour)
M. Ric Cameron	(Point 3 de l'ordre du jour)
M. Jaime Watt, M ^{me} Dianne LeBreton	(Point 4 de l'ordre du jour)
M. Ken Nash	Vice-président du conseil d'administration de la SGDN (Points 2 et 3 de l'ordre du jour)

1. Ouverture de la réunion

Le président du Conseil ouvre la réunion par des observations préliminaires à 15 h.

2. Conférencier invité et discussion : M. Blair Seaborn

Le président présente le conférencier invité, M. Blair Seaborn, qui présidait la Commission d'évaluation environnementale du concept de gestion et de stockage des déchets de combustible nucléaire.

M. Seaborn parle d'abord des membres qui composaient la Commission et décrit la démarche qui a précédé la présentation du rapport final au gouvernement en 1998. Il énumère les préoccupations publiques qui ont été exprimées au cours de l'examen mené par la Commission et attire l'attention sur certaines conclusions et recommandations clés de la Commission. M. Seaborn souligne également la réponse du gouvernement fédéral aux travaux de la Commission, à savoir la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* qui est entrée en vigueur en 2002.

Au nombre des points soulignés par M. Seaborn dans sa présentation, mentionnons :

- L'importance de tenir compte des questions sociales et éthiques en plus des considérations scientifiques et techniques.
- L'importance d'assurer des programmes soutenus de formation et de communication, et des discussions bidirectionnelles, pour s'assurer que le public reçoit suffisamment d'information pour participer aux discussions.
- L'intérêt des travaux de la SGDN pour les collectivités autochtones et l'importance de mettre au point une démarche efficace pour rejoindre ces collectivités.
- Le caractère prioritaire accordé par la Commission Seaborn à la création d'un conseil consultatif. Il encourage la SGDN à demander l'avis du Conseil consultatif sur une myriade de questions à chacune des étapes du plan de travail et incite le Conseil à fournir des avis clairs et rigoureux à la SGDN tout au long de la démarche.
- L'importance des consultations publiques pour le mandat de la SGDN. Compte tenu des forces et de l'expertise du Conseil consultatif, M. Seaborn encourage celui-ci à offrir ses conseils à la présidente de la SGDN dans le cadre de l'élaboration des plans de consultation.

M. Seaborn invite les membres du Conseil consultatif à consulter le rapport final de la Commission, publié en février 1998. Ils y trouveront en effet des renseignements utiles sur des sujets clés, tels que les enjeux principaux définis par la Commission, la participation des peuples autochtones, les aspects social et technique de la sûreté, les consultations publiques et les étapes futures recommandées.

Après la présentation, le Conseil consultatif entame une discussion informelle avec M. Seaborn sur les processus de consultation à adopter pour s'assurer d'obtenir un vaste engagement du public et sur les approches à privilégier pour examiner les options.

M. Seaborn remet des copies de son allocution aux fins de distribution aux membres du Conseil consultatif.

3. L'avenir du secteur canadien de l'énergie et du rôle de l'énergie nucléaire

Le président présente le conférencier invité, M. Ric Cameron, sous-ministre adjoint du secteur de l'énergie de Ressources naturelles Canada.

M. Cameron fait un exposé qui situe la gestion des déchets de combustible nucléaire dans le contexte de la politique énergétique du Canada :

- Il trace d'abord un portrait du secteur canadien de l'énergie et de son apport à l'économie canadienne. M. Cameron parle des fondements de la politique énergétique et énumère quelques-uns des défis et débouchés futurs plus vastes qu'on anticipe en général dans le secteur canadien de l'énergie.
- Le gouvernement considère la production d'énergie nucléaire comme une partie importante de la combinaison de sources d'énergie au Canada.
- Sur la question précise de l'énergie nucléaire, M. Cameron donne de l'information sur :
 - Le cycle du combustible nucléaire, le cadre législatif de l'énergie nucléaire et les ministères fédéraux chargés de superviser différents aspects du secteur canadien de l'énergie nucléaire.
 - Certains enjeux clés futurs de la politique énergétique nucléaire du Canada.
- L'exposé se termine par un aperçu du cadre des politiques touchant la gestion des déchets radioactifs du Canada.
 - Relativement à la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*, M. Cameron attire l'attention sur les exigences se rapportant aux considérations sociales et aux consultations autochtones.
 - Il souligne que la transparence des activités de la SGDN est essentielle et que l'organisme transmettra régulièrement des rapports au ministre.
 - Au cours des trois prochaines années, Ressources naturelles Canada se préparera à recevoir et à examiner le rapport de la SGDN dans le but de prendre une décision réfléchie et opportune sur une solution à cet enjeu fondamental de la politique publique. Afin de s'acquitter de ses responsabilités fédérales et de soutenir la solution qui sera retenue par le gouvernement, Ressources naturelles Canada mettra sur des rapports ouverts et transparents avec le public et la SGDN.

L'exposé est suivi d'une discussion informelle avec M. Cameron. Les membres du Conseil consultatif s'inquiètent de la confusion que peut créer la tenue, par Ressources naturelles Canada, de consultations parallèles à celles de la SGDN avec les autochtones. M. Cameron convient que les deux organismes doivent échanger de l'information sur leurs plans de consultation. Le Conseil consultatif remercie M. Cameron de son exposé informatif et manifeste le souhait de rencontrer le ministre des Ressources naturelles du Canada à une date ultérieure.

Des copies de l'exposé de M. Cameron sont distribuées aux membres du Conseil consultatif.

4. Recherche sur l'opinion publique

Le président présente M. Jaime Watt et M^{me} Dianne LeBreton de Navigator.

M. Watt communique les résultats de la recherche qualitative effectuée par Navigator auprès des groupes de discussion organisés au nom de la SGDN en novembre et décembre 2002 dans sept collectivités du pays. Il fait part au Conseil consultatif de quelques enseignements clés issus des groupes de discussion et offre des conseils à la SGDN sur la façon dont elle pourrait procéder pour amener les collectivités à s'exprimer sur les questions à l'étude. En guise de conclusion, les représentants de Navigator parlent de la prochaine étape de leur travail, soit la recherche quantitative, qui débutera sous peu.

Les représentants de Navigator remettent des copies de leur présentation aux membres du Conseil consultatif.

Une discussion générale a lieu entre les membres du Conseil à la suite de l'exposé des représentants de Navigator.

5. Aperçu de la situation internationale

M^{me} Donna Pawlowski, de la SGDN, fait un exposé sur l'état des politiques de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié de différents pays.

L'exposé trace le portrait des politiques et des décisions prises en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, au Japon, en Suisse, aux États-Unis, en Finlande, en Suède et dans l'Union européenne. Si certains pays en sont à divers stades de la sélection de sites et de la mise en œuvre d'une stratégie de gestion, l'exposé met en relief le fait que d'autres n'ont pas encore déterminé la politique qu'ils adopteront pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié. Le Royaume-Uni et la France soumettront à leurs gouvernements respectifs en 2006 les solutions recommandées.

Des copies de la présentation sont distribuées aux membres du Conseil consultatif. Par ailleurs, le Conseil est invité à consulter la note de service distribuée précédemment, qui énumère les points saillants des réunions de la présidente au Royaume-Uni.

6. Mise à jour de la présidente

Le plan de travail :

- Dans le cadre d'une revue de fin d'année, la présidente parle du dernier trimestre de 2002 comme de la phase de *lancement en douceur* de la SGDN – une période au cours de laquelle on a mis l'accent sur l'établissement des mécanismes de gouvernance, le Conseil consultatif et le bureau de la SGDN.

- La présidente présente les éléments du plan de travail pour la phase du *lancement des activités publiques* de la SGDN au premier trimestre de 2003 :
- La *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* exige que la SGDN dépose auprès du ministre des Ressources naturelles du Canada un rapport annuel dans les trois mois suivant la fin de chaque exercice. La SGDN déposera donc son premier rapport d'ici le 31 mars 2003.
 - La présidente énumère quelques-uns des sujets abordés dans le rapport.
 - Elle invite les membres du Conseil consultatif à suggérer des messages ou des points à inclure dans le rapport annuel.
 - Quelqu'un propose d'organiser une conférence téléphonique au milieu du mois de février pour permettre aux membres du Conseil consultatif de discuter de la version préliminaire du rapport.
- D'autres éléments du plan de travail du premier trimestre de 2003 sont abordés, dont le recrutement de personnel supplémentaire, la mobilisation de spécialistes et la tenue de discussions avec des groupes pour obtenir le point de vue et les suggestions des jeunes, des collectivités autochtones, des groupes environnementaux, des gouvernements fédéral et provinciaux, des collectivités des centrales nucléaires et des parlementaires.

Progression du site Web :

- La présidente informe le Conseil consultatif des travaux en cours pour élaborer le site Web de la SGDN, avec l'aide de Brown Communications. Un prototype du site Web sera en place d'ici la fin de janvier.
- Le site Web sera un outil de consultation et de communication clé pour favoriser les discussions avec le public. Des ébauches des pages du site Web sont distribuées aux membres du Conseil pour leur donner un aperçu de l'approche proposée pour le site.

Engagement:

- La présidente dépose un résumé des « points saillants » des réunions initiales tenues avec diverses communautés d'intérêt vers la fin de 2002 à Ottawa et à Toronto. Elle souligne que tous les groupes qu'elle a rencontrés ont offert leur aide et souhaitent que la SGDN mène son mandat à bien.
- Une note de service présentant les renseignements recueillis au cours des réunions de la présidente au Royaume-Uni en décembre est déposée auprès du Conseil consultatif.
- La présidente dépose un document traitant de l'architecture proposée pour le processus d'engagement. On discute des plans d'engagement du premier trimestre de 2003; ces plans sont axés sur des discussions visant à définir les attentes de différentes communautés d'intérêt à l'endroit des travaux de la SGDN.
- La présidente propose d'inviter M^{me} Lois Wilson à une réunion du Conseil consultatif pour discuter du cadre d'éthique et des considérations de la Commission Seaborn à ce sujet. Le Conseil se dit intéressé par cette séance d'information et notamment

de discuter avec M^{me} Wilson de la question de la sûreté du point de vue technique et social.

- La présidente souligne que les rapports mensuels qu'elle transmet au Conseil consultatif sont un moyen de lui fournir des mises à jour régulières sur les activités de la SGDN. Elle invite les membres du Conseil à l'en aviser s'ils souhaitent obtenir plus de détails sur certaines activités de la SGDN.

Image de marque et communications :

- La présidente soumet au Conseil consultatif aux fins de discussion la version préliminaire du document « Énoncé de la vision, de la mission et des valeurs » de la SGDN. Le Conseil suggère de faire une distinction entre les valeurs concernant la déontologie et celles se rapportant aux objectifs de l'étude.
- La présidente fait le point sur le choix d'un logo et d'une image de marque pour le papier à lettres, le site Web et le matériel collatéral.
- Les membres du Conseil s'informent de l'utilisation de l'appellation *Used Nuclear Fuel Organization: Options Review*. La présidente confirme qu'un processus est en cours pour confirmer l'appellation Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) comme nom légal à employer dans tous les documents.
- La présidente informe le Conseil de certains discours qu'elle prononcera prochainement. Le Conseil aimerait obtenir des copies des allocutions lorsque la version officielle sera prête à être distribuée.

7. Autres affaires

Le président soumet le sujet des réunions futures aux fins de discussion. Renvoyant les membres du Conseil à la version préliminaire *du calendrier de réunions de 2003*, il les invite à discuter de l'ordre proposé pour les réunions du Conseil consultatif.

À la suite de cette discussion, on s'entend sur ce qui suit :

Conférence téléphonique en février 2003 :

- La SGDN organisera une conférence téléphonique brève au milieu de février pour discuter du contenu du Rapport annuel de la SGDN qui sera remis au ministre des Ressources naturelles du Canada.
- La conférence téléphonique aura lieu à 8 h 30 (sauf les lundis et mercredis).

Réunion en mars 2003 :

- Il y aura une réunion du Conseil consultatif au mois de mars. Le Conseil souhaite entendre des exposés de M^{me} Linda Keen (présidente de la Commission canadienne de sûreté nucléaire) et de M^{me} Lois Wilson (qui était membre de la Commission Seaborn). On planifiera la visite d'une centrale nucléaire pour cette réunion ou une réunion ultérieure.
- La réunion commencera un jeudi soir par un dîner de travail et se poursuivra toute la journée du vendredi.

Réunion en mai 2003 :

- Il y aura une réunion du Conseil consultatif au mois de mai, de préférence avant le 21 du mois.
- On choisira la date de manière que la réunion puisse commencer un vendredi soir et se poursuivre toute la journée du samedi. En guise de rechange, la réunion pourrait avoir lieu un jeudi et un vendredi.

Réunion en octobre 2003 :

- Le Conseil accepte en principe la réunion proposée; une partie aura lieu conjointement avec le conseil d'administration de la SGDN. La date doit être confirmée par le conseil d'administration.

Réunions futures :

- En ce qui concerne la réunion que la SGDN souhaite tenir avec le ministre fédéral des Ressources naturelles, le président indique que les membres du Conseil consultatif aimeraient y participer. Quelqu'un suggère que la SGDN pourrait inviter le ministre à l'une des prochaines réunions du Conseil consultatif. La SGDN examinera les possibilités avec Ressources naturelles Canada.

8. Discussion à huis clos

Le Conseil consultatif tient une séance à huis clos avec le président.

9. Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la réunion à 16 h.

Le 24 février 2003
La secrétaire de la SGDN